

COMPTE-RENDU DU CODIR DU MARDI 15 OCTOBRE 2019

Le mardi 15 octobre 2019 s'est déroulé le deuxième CODIR de l'ASUL 8 Tennis de Table de la saison 2019-2020 sous la présidence de Monsieur FERRIERE Sylvain. Ce CODIR doit compléter les lignes directrices dictées lors du CODIR du mois de juin 2019.

ETAIENT PRESENTS :

- **Membres du Conseil d'Administration**

M. FERRIERE Sylvain : Président
M. CORSINI Laurent : Vice-Président
M. CHAVEROT Gilbert : Trésorier
M. FICHANT Jean-François : Secrétaire
Mme GONZALES Claudine : Membre du Comité directeur
Mme TOURON Amélie : Membre du Comité Directeur
M. BRAILLON Jérôme : Membre du Comité Directeur
M. FRACHEBOIS Julien : Membre du Comité Directeur
M. PAILLE Remy : Responsable du Pôle Loisir
M. CLEMENT Olivier : Responsable de la Commission Arbitrage

- **Entraîneur(s)**

M. HELBERT Hugo

- **Membres du Conseil d'Administration excusés**

Mme BOQUET Catherine : Membre du Comité directeur
M. WATTRE Nicolas : Vice-Président

La séance a commencé à 19h15 à la salle de l'Espace 101, 16 rue Commandant Pégout.

L'ordre du jour de cette réunion était le suivant :

- 1) Point inscriptions
- 2) Point finances et subventions
- 3) Agenda 2019-2020
- 4) Tombola 2019-2020
- 5) Accueil CF régional dames
- 6) Rôles des membres du CD et bénévoles
- 7) Ouverture Espace 101 lors des vacances de la Toussaint



8) Représentation de l'ASUL 8 TT au CODIR ASUL général du 17/10

9) Questions diverses

1) Point inscriptions

Au 15/10/2019, le club ASUL 8 TT compte 178 licences validées dans le logiciel SPID. A cela s'ajoute de nombreux joueurs extérieurs qui viennent régulièrement dans les créneaux d'entraînements toute la semaine. A ce jour, avec les différentes inscriptions, le club s'y retrouve financièrement ce qui est un bon début de saison vis-à-vis de la fréquentation du club.

2) Point finances et subventions

Les comptes de la saison dernière ont été clôturés et certifiés. La saison dernière, le club a réalisé officiellement 14 172,99 € de bénéfice ce qui est supérieur aux prévisions annoncées lors de la dernière Assemblée Générale. En effet, lors de l'AG, le chiffre de 8 200 € était affiché.

Ce bon résultat fait suite à deux années difficiles financièrement donc le club retrouve petit à petit une situation financière stable. La diminution de la masse salariale a grandement participé à ce redressement des finances.

A l'heure actuelle, le club dispose de 31 000 € de fond propre ce qui correspond à 8,5 mois de salariat. Encore un chiffre qui précise le redressement financier du club.

Les membres présents ont voté pour à l'unanimité le bilan financier de la saison 2018-2019. Comité Rhône-Métropole de Lyon a sorti le calendrier de la saison 2019-2020.

Les membres présents ont également voté à l'unanimité l'affectation du résultat financier au monde associatif.

Concernant les dossiers de subventions de ce début d'année, deux dossiers ont déjà été déposés :

- Dossier pour du matériel à la métropole de Lyon avec 4 000 € demandés
- Dossier de fonctionnement à la ville de Lyon avec 11 000 € demandés

Pour information, M. FERRIERE précise qu'à partir du millésime CNDS 2020, les fonds seront repris à enveloppe égale par la Fédération Française de Tennis de Table.

Plusieurs dossiers restent à envoyer cette saison :

- Dossier de fonctionnement à la Métropole
- Dossier CNDS
- Dossier matériel à la Région

Le club a également reçu une subvention pour l'apprentissage de Quentin qui s'élève à 5 000 € pour les 2 ans.

Enfin, le CNARM versera une aide au club pour la mobilité de Quentin. A l'unanimité, les membres présents ont voté pour que cette aide participe au financement des billets de train pour Montpellier



lorsque Quentin s'y rend pour ses études.

3) Agenda 2019-2020

Ce CODIR a permis de flécher des dates importantes dans le calendrier de la saison :

- **17/01/2020** : Soirée des Rois et tirage de la Tombola
- **10/06/2020** : Assemblée Générale
- **10/06/2020** : Passage de Balle
- **22/11 – 24/01 – 13/03 – 5/06** : Animation ou tournoi organisé le vendredi soir

4) Tombola 2019-2020

Cette année, le club a choisi de refaire la tombola lors de la soirée des Rois. Cependant, la formule va changer car cette année il n'y aura que du tirage.

Un premier pack de lot à 300 € avec tickets sera pris chez Initiative. Ce premier pack de lots sera compléter par d'autres lots récupérer chez des partenaires ou acheter sur d'autres sites internet. M. FRACHEBOIS Julien se propose de regarder les lots additionnels possibles d'ici début novembre afin de sortir les tickets pour les distribuer vers la fin novembre.

5) Accueil Critérium Fédéral Régional Dames

Notre club s'est engagé à organiser les 4 tours du critérium fédéral Régional dames. Le premier tour a eu lieu le weekend du 12-13 octobre. Pour ce premier tour, la gestion de l'événement a été laborieuse donc pour les prochains tours une organisation a été mise en place.

Tout d'abord, la mise en place des tables sera faite le samedi avant la compétition. M. FRACHEBOIS se chargera d'envoyer des mails pour rappeler les dates. Ensuite, concernant les permanences :

- **Tour 2 du dimanche 24 novembre 2019** : Claudine fera la permanence avec vente de sandwich. Sylvain, Gilbert et JF aideront le soir à ranger les tables
- **Tour 3 du 25-26 janvier 2020** : JF fera la permanence du samedi et Remy sera là le dimanche avec Olivier comme aide pour le démontage
- **Tour 4 du samedi 15 mars 2020** : JF fera la permanence du samedi après-midi

6) Rôle des membres du CD et des bénévoles

M. FERRIERE souhaiterait un responsable du matériel afin de réaliser quelques travaux. Il s'agirait de réparer les roues des tables et de regarder certaines séparations qui se déboitent et sont tordues. Un mail sera également envoyer à la ville de Lyon concernant les séparations reçues qui sont inutilisables.

M. BRAILLON accepte de regarder ce qu'il peut faire pour entretenir le matériel de la salle et réaliser ces petites réparations.

M. HELBERT précise également que la gestion du Critérium avec M. ALLERS se passe bien et qu'il n'y a pas de problèmes de gestion à ce niveau-là.

7) Ouverture de l'Espace 101 lors des vacances de la Toussaint

Pendant les vacances scolaires de la Toussaint, l'espace 101 sera ouvert de la façon suivante :

- Stage de 6 jours 21-22-24-28-29 et 31 octobre
- Ouverture libre le mercredi soir de 19h à 21h

8) Représentation de l'ASUL 8 TT au CODIR de l'ASUL général du 17/10

L'ASUL général organise un CODIR le jeudi 17 octobre 2019 dans ses nouveaux locaux de Villeurbanne. Le président de l'ASUL 8 TT ne pouvant pas s'y rendre le club doit envoyer un représentant à sa place. M. FICHANT se propose de représentant le club en tant que secrétaire.

9) Questions diverses

M. FERRIERE rappelle que les deuxièmes sessions d'arbitrage et de juge arbitrage seront les 14 et 15 décembre.

De plus, il indique qu'une communication devra être faite sur l'avancée d'un match de notre équipe 1. La Nationale 1 jouera contre le club de Metz le vendredi 15 novembre à 19h.

Enfin, le 8 novembre se tiendra la soirée des Champions du 8^{ème} arrondissement. Le président de l'ASUL 8 TT pourra amener 2 ou 3 personnes qui le souhaitent.

Après 3h de réunion, la réunion se termine.

Fait à Lyon, le 27/10/2019

Secrétaire
FICHANT Jean-François



Président
FERRIERE Sylvain

Certifié conforme

